Langue étrangère IX - Anglais

UE 39

Enseignant(s) responsable de l'UE : Julie MASSAUX
Autres enseignant·e·s de l'UE : Léandre ADAM, Louis VAN SOYE

Année d'études	Bloc 3
Acronyme	RPU31LG9
Nombre de crédits ECTS	4 (facteur de pondération)
Volume horaire	75 h (Q1 75 / Q2 0)
Période de l'année	Quadrimestre 1
Niveau du cycle	1er cycle
Cadre européen de certification	Niveau 6
Caractère dans le programme	Cours obligatoire dans le programme
Langue(s) d'enseignement	Anglais
Coordonnées du service	Campus d'Anderlecht, Avenue Émile Gryzon 1 (bât. 4C), 1070 Anderlecht
Mode d'évaluation	Unité évaluée en épreuve intégrée
UE prérequises	Néant
UE corequises	Néant

Liste des activités d'apprentissage

Activité d'apprentissage	Volume horaire	ECTS	Présence obligatoire
RP31ANG3 Anglais 3	75	4	OUI

Contribution de l'UE au profil d'enseignement du programme

- **RE01.3** ARES. 1.3 Adopter une attitude éthique et respecter les règles déontologiques
- **RE01.6** ARES. 1.6 Identifier ses besoins de développement et s'inscrire dans une démarche de formation permanente.
- **RE02.3** ARES. 2.3 Recueillir, sélectionner, transmettre et expliquer les informations.
- **RE02.4** ARES. 2.4 Structurer sa pensée et s'exprimer avec pertinence, par écrit et oralement, dans un langage adapté aux différents interlocuteurs.

Autres connaissances ou compétences prérequises

Anglais 3

Conseillé : niveau B2 du Cadre Européen Commun de Référence pour les langues en anglais

Descriptif des objectifs et des contenus de l'UE

Anglais 3

Objectifs
Acquisition des 4 compétences liées à l'apprentissage des langues étrangères :
- compréhension à la lecture
- compréhension à l'audition
- expression écrite
- expression orale

Pour ces 4 compétences, atteindre le niveau linguistique B2 du Cadre Européen Commun de Référence pour les langues.

Contenu
Activités d’expression orale et écrite dans un contexte professionnel, plus particulièrement celui des relations publiques.
Activités de compréhension à l’audition et à la lecture de documents généraux ou techniques traitant du domaines des relations publiques.
Renforcement et mise en pratique des acquis grammaticaux et lexicaux.
Éléments de culture anglo-saxonne

Activités et méthodes d'apprentissage et d'enseignement

Anglais 3

Méthode proactive centrée sur les étudiants et leur participation au cours.

Acquis d'apprentissage sanctionnés, spécifiques et contribuant à l'UE

Anglais 3

- atteint un niveau linguistique B2(+), selon le Cadre Européen Commun de Référence pour les langues \r\n- identifie les points forts et les points faibles dans les quatre compétences et cherche à combler ses lacunes en utilisant un support/un outil de travail/une méthode adéquat(e) \r\n\r\nExpression orale : \r\nPrend part à une conversation: \r\n - échange des informations précises et nécessaires au bon déroulement des diverses tâches du professionnel des relations publiques\r\n- communique et interagit avec le client lors de situations habituelles relatives aux métiers des relations publiques\r\n- prend part sans préparation à une conversation sur des sujets familiers ou d'intérêt personnel ou qui concernent la vie quotidienne (par exemple famille, loisirs, travail, voyage et actualité) \r\n\r\nS’exprime oralement en continu: \r\n- s’exprime de manière simple et claire afin de raconter des expériences et des événements\r\n- donne brièvement les raisons et explications de ses opinions ou projets\r\n- fait un bref exposé préparé sur un sujet concret relatif aux relations publiques et explique les points importants avec assez de précision\r\n- présente oralement sa formation et son expérience professionnelle éventuelle \r\n- décrit les points essentiels d’un texte lu et exprime ses réactions \r\n\r\nExpression écrite : \r\n- écrit un texte simple et cohérent sur des sujets familiers ou liés aux relations publiques\r\n- écrit une lettre\r\n\r\nCompréhension à l’audition :\r\n- saisit les points essentiels quand un langage clair et standard est utilisé, et s’il s’agit de sujets familiers ou liés aux relations publiques\r\n- comprend l'essentiel d’un message audio(visuel) sur des sujets d’intérêt personnel, professionnel ou lié aux relations publiques, pour autant que ce message soit formulé de façon relativement lente et distincte. \r\n\r\nCompréhension à la lecture : \r\n- comprend des textes rédigés essentiellement dans une langue courante ou relative à l’univers professionnel des relations publiques\r\n- identifie les points essentiels et la conclusion d’un paragraphe ou d’un texte \r\n- comprend la description d'événements, les questions posées, les requêtes, l'expression de sentiments et de souhaits dans des lettres ou courriels professionnels. \r\n\r\n

Description des supports de cours indispensables

Description	Accès à la source	URL
Anglais 3 : Polycopiés distribués au cours	distribué au cours	—

Description des références et des supports complémentaires

Aucune référence complémentaire renseignée.

Mode d'évaluation et de pondération par activité au sein de l'UE

Cette unité d'enseignement est évaluée en épreuve intégrée.

Janvier			
Ensemble de l'UE			
Évaluation continue	30 %	Type de questions : Questionnaire mixte (combinaison de plusieurs types de questions différentes)	Examen à livre : Livre fermé
Examen écrit	40 %	Type de questions : Questionnaire mixte (combinaison de plusieurs types de questions différentes)	Examen à livre : Livre fermé
Examen oral	30 %	Type de questions : Questionnaire mixte (combinaison de plusieurs types de questions différentes)	Examen à livre : Livre fermé

Ce cours est à présence obligatoire. Un total de plus de 25% d'absence au cours, justifiée ou non, entraîne automatiquement la note de zéro pour ce cours. Chaque étudiant·e doit signer la fiche de présence au début de chaque cours. Au-delà de 15 minutes de retard ou en cas de départ anticipé, l'enseignant·e pourra décider de ne pas comptabiliser la présence de l'étudiant·e.

Toutes les évaluations écrites et orales sont obligatoires. Les dates des évaluations sont publiées sur le campus numérique. Toute absence entraine un zéro pour cette évaluation.

L'étudiant·e est tenu·e de justifier toute absence par un certificat médical ou tout document attestant d'une cause de force majeure dont la légitimité est appréciée par l'enseignant·e. Ce document est à envoyer par e-mail à partir de l'adresse institutionnelle de l'étudiant·e au secrétariat des étudiant·e·s ET à l'enseignant·e dans les deux jours ouvrés avec mention du cours et de l'année. L'original du certificat médical est à remettre au secrétariat des étudiant·e·s.

Si le motif d'absence est approuvé par l'enseignant·e, l'étudiant·e pourra participer à la séance de rattrapage organisée pendant les cours à la fin de chaque quadrimestre. Toute absence à la séance de rattrapage entrainera un zéro.

Pour les absences justifiées aux présentations orales, la date de récupération sera décidée par l'enseignant·e et communiquée par mail à l'étudiant·e.

La participation active au cours fait partie intégrante de l'évaluation.

Les différentes parties de l'évaluation ne sont pas dispensatoires.

Cette activité est remédiable en deuxième session.

Durée de l'examen oral: 20 min

Août			
Ensemble de l'UE			
Examen écrit	70 %	Type de questions : Questionnaire mixte (combinaison de plusieurs types de questions différentes)	Examen à livre : Livre fermé
Examen oral	30 %	Type de questions : Questionnaire mixte (combinaison de plusieurs types de questions différentes)	Examen à livre : Livre fermé

Durée de l'examen oral: 20 min